[illegible] SALLE [illegible] CINEMA [illegible] Anquetin au foyer, avec Mathé, Shaddara et Marcel Levesque. Actualités et vues comiques. 531056

UNIVERSEL CINEMA 60, Rue Decrême, 60 — 214, Grande-Rue, 214 (Place Chaptal)

Programme sensationnel du 11 au 17 Juin. La Revanche de la Morte; L'Ange du Foyer; Unis dans la mort; Daisy la bon Apôtre; Miss Don Quichotte. 531046

CINEMA DU FOYER [illegible] 26, RUE DU GRAND CHEMIN

Aujourd'hui dimanche, matinée à 3 h. 1/2, soirée à 7 h. 1/2 : Sous les Fleurs, drame réaliste en 3 parties; Amitié de Pale, comédie sentimentale en 2 parties; 6.000 kilomètres à l'heure, comique hilarant. Les grandes chasses populaires, documentaire. — 2 heures et demie de cinéma de famille. Entrée 1 fr. Balcons 0 fr. 60. 531846

MUSIC-HALL DU PARC

Bien faire et laisser dire, telle est la devise de la direction. En matinée : à 3 h. 1/2, en soirée à 8 h. 1/2, Billet et sa Compagnie, le roi du Cinéma Guillot et 7 numéros en annonce. Tous pour la première fois à Roubaix. 531856

TOURCOING

TOURCOING-HIPPODROME Programme des 12-13-14 Juin

Douglas Fairbanks, dans le Lieutenant Douglas. Gaumont-Actualités. Ça ne l'aura pas, comique. Le Grand-Bouillis, drame. Barrabas, 12e épis. et fin; The Walley's, jongleur comique. 53040

SPLENDID CINE 17, RUE DES ANGES — Sam., dim., lundi, jeudi, 3 h. — Dimanc., lundi, jeudi, 3 h. — L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE, film historique avec chant. ARNAUT [illegible], comiq. et autres vues. Inter. M. COURBALT des Variétés. 531064

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX. — Paroisse du Sacré-Cœur. — Fête de l'Adoration du Saint-Sacrement et Pèlerinage. — La fête de l'Adoration du Très Saint Sacrement sera célébrée, à la paroisse du Sacré-Cœur, dimanche prochain 20 juin. Elle sera précédée d'un Triduum solennel qui aura lieu les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18. Les prédications seront données par le R. P. Desquin, de la Société de Jésus, que tous les paroissiens ont déjà eu la joie d'entendre.

Demain lundi 14, à 9 h., sera célébrée une messe basse-solennelle, fondée à perpétuité par les Dames Paroissiennes de Roubaix, en reconnaissance de la protection que le Sacré-Cœur a accordée à leur ville, leurs familles et leurs industries.

— Neuvaine et Pèlerinage en l'église Saint-Antoine. — Demain lundi 14 commenceront les offices de la neuvaine en l'honneur de Saint Antoine, en l'église votive de Saint-Antoine, rue d'Esmal.

Voici l'horaire des offices de la journée : messes à 5 h., 6 h. ½ et 7 h. A 8 h. sera lieu le pèlerinage de la paroisse du Sacré-Cœur à Tourcoing; la messe sera célébrée par M. l'abbé Malaquin, vice-doyen, avec instruction. A 10 h., pèlerinage des paroissiens de Notre-Dame, à Roubaix. La grand'messe solennelle sera célébrée par M. le chanoine Bataille, doyen, avec sermon. Les chants seront exécutés par la Chorale des Jeunes Gens. A 20 h., salut et grande conférence pour les paroissiens de Saint-Antoine. Les confessions auront lieu à partir de 5 h. ½ du matin.

— Aujourd'hui, dimanche, 13 juin, fête de Saint-Antoine, à 7 h. ½, pèlerinage des Tertiaires, à 10 h., messe solennelle; à 11 h. 30, messe chantée; à 16 h., [illegible] solennelles et pèlerinage de Saint-Christophe, à Tourcoing; à 17 h., pèlerinage de Sainte-[illegible], à Roubaix; au salut de 18 h., avec sermon, pèlerinage des paroissiens de Saint-Joseph, présidé par M. l'abbé Boyard, curé de Saint-Joseph.

CROIX. — Aujourd'hui dimanche, à 15 h., dans le parc de Mme Leclercq-Dalmeutre, procession du S.-Sacrement des paroisses Saint-Martin et Saint-Pierre. De nombreux groupes de deux paroisses y participeront.

MOUVAUX. — Saint-François. — La procession de la paroisse Saint-François sortira dimanche après les vêpres, vers 15 h. ½. Elle parcourra la rue de Tourcoing jusqu'à la propriété de M. Lemaire où un reposoir sera érigé. Les habitants du quartier de la Bourse ne voudront point rester en dehors de leurs voisins Jean-Bart et Gambetta pour la décoration de leurs [illegible] des rues François Mauriac [illegible] habitations. L'Harmonie des Francs prêtera son concours si apprécié à la cérémonie.

> **EAU DE COLOGNE**
> EXTRA FINE titre 65°
> Le litre ...... 29 fr.
> ½ litre 6.50
> 1/8 litre ...... 5 fr.
> PHARMACIE DU PROGRÈS
> 123, Grande-Rue, Roubaix. 507-1

COMMUNICATIONS

ROUBAIX. — Cercle Symphonique Roubaisien. — Jeudi 15, à 19 h. ½, répétition générale au local.

— Fédération Nationale des Combattants belges, section de Roubaix et environs, 126, rue de la Gare, brasserie des Orphéonistes. — Dimanche 27 juin à 10 h., réunion de la commission de la S. h. à 20 h. arrivée du secrétariat, inscriptions, réclamations, paiement des cotisations. La section lui, un pressant appel aux démobilisés officiers, sous-officiers et soldats ayant participé à la grande guerre, sis de dernier le délire de ses adhérents.

— Cercle Orphéonique Les XX. — Aujourd'hui, dimanche, à 11 h., répétition générale.

TOURCOING. — Anc. Am. et Prof. des combattants, [illegible] de Ypres. — Lundi 14 juin, à 8 h. 30 du soir, au siège, 33, boulevard Gambetta, réunion des contremaîtres, surveillants et surveillantes filature de coton (renv. et cont.).

MOUVAUX. — Caisse de retraite et d'assurance. — La réunion qui devait avoir lieu dimanche 13, au Patronage, rue Régnier, est remise au dimanche 11 juillet, pour le paiement des cotisations.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Godart

Loi sur les étrangers. — Le nommé Verslevon Eugène, 21 ans, sujet belge, conducteur d'autos, à Estaimpuis, venait fréquemment à Wattrelos, faire de courts séjours pour apprendre son métier de conducteur mécanicien. Il fut arrêté le février dernier, au moment où il rentrait au garage de M. Lebembre Georges, 52, rue du Cuticier, et poursuivi pour n'avoir pas fait dans les délais réglementaires, sa déclaration de résidence.

Son défenseur, Me Dufré, expose que la loi de 1893 modifiée par la loi du 16 juillet 1912, n'oblige pas à cette formalité les étrangers qui ne font en France que des séjours intermittents et de courte durée. L'ouvrier qui vient travailler en France à la journée et rentre chez lui le soir, y est venu de fait qu'il est salarié.

Le propriétaire du garage est venu déposer que Verslevon ne touchait chez lui aucun salaire et venait simplement se perfectionner en vue d'un engagement dans l'armée belge. Le tribunal rend un verdict d'acquittement.

Infraction à la réglementation sur la vente de la biscuiterie. — Par infraction à un arrêté préfectoral qui a été notifié à tous les intéressés, le nommé Arthur Balesse, 50 ans, boulanger-pâtissier, à Tourcoing, 16, rue Nationale, et la nommée Elisa Duvelaire, 25 ans, épicière, rue Masséna, ont mis en vente des biscuits aux jours de restriction. Chacun 25 fr. d'amende.

Dissimulation, levavation farine. — Par décrets du 10 février 1918 et 3 janvier 1920, il existe à Lille rue Royale, un office des stocks des céréales. Le 15 mars dernier, un contrôleur de cet office procède d'après d'office, découvrit au cours d'inventaire, 19 sacs de farine cachés dans une chambre et qui n'avaient pas été déclarés par le boulanger, M. Eugène Caron, 24, rue du Faubourg-des-Postes, à Lille. L'intérêt de cette tricherie s'explique par une différence de prix énorme, de 54 à 99 fr., entre les prix pratiqués par l'État en mars dernier et ceux auxquels il laisse actuellement la farine aux boulangers. 200 fr. d'amende à Caron.

Entraves à la liberté du travail. — Le 14 mai dernier, à Loos, un nommé Arthur Descamps, a tenté de débaucher des ouvriers peintres qui travaillaient à la maison de Mme veuve Vandenabeel, en face du commissariat de police. Il les aurait menacés : « Si vous êtes encore là cet après-midi, vous allez voir. »

Les paroles sont rapportées par plusieurs témoins successivement entendus à la barre, le commissaire de police qui n'a rien entendu, n'a vu toutefois des gestes significatifs. Il vient dire que Descamps, délégué du syndicat du bâtiment, aurait fait les mêmes menaces dans d'autres chantiers. Le ministère public, devant les faits bien caractérisés, réclame une peine sévère et après plaidoirie de Me Ralavoine, le tribunal condamne le prévenu à un mois de prison.

— Abraham Briraud, 47 ans, contrôleur aux tramways Mongy, domicilié à Fiers-Breucq, aurait accosté le 21 mai dernier, à proximité du Croisé-Laroche, le nommé Verwaech, qui venait de se faire embaucher et se rendait au dépôt, en le menaçant : « Retourne immédiatement chez toi, sans cela tu vas voir, il y en a là-bas une quarantaine qui vont te casser les reins. » Briraud aurait, en outre, agitait à la figure aux violences d'un groupe de grévistes et Verwaech a été frappé d'un coup de poing.

Me Ralavoine qui défend l'inculpé, fait ressortir une situation de famille intéressante — 7 enfants. La Compagnie Mongy a repris tout son personnel, elle a en quelque sorte fait l'amnistie. Un casier judiciaire orné d'une condamnation antérieure au prévenu sa situation et son garagiste.

Le tribunal estime du sursis la condamnation de deux mois de prison qu'il lui inflige.

— Ernest Wambeke, 33 ans, wattman aux tramways Mongy, a menacé le 21 mai dernier, à Marcq-en-Barœul, le nommé Deparis, qui s'était embauché pendant la grève à la Compagnie et se rendait au Dépôt. « Il ne faut pas travailler, et tu continues... » Wambeke a été pendant la guerre [illegible] Me Ralavoine lit le texte des deux citations qu'il a obtenues. Wambeke s'en tire avec un mois de prison avec sursis.

Outrages publics à la pudeur. — Dumortier Alexandre, 31 ans, rattacheur, à Tourcoing, 182, rue du Levant, poursuivi pour outrages publics à la pudeur, est condamné à six mois de prison. C'est la seconde peine qu'il encourt pour délits de ce genre.

Vol. — Le nommé Henri Catteau a subtilisé dans une maison sinistrée à Comines, du bois et débris d'escalier, 8 jours de prison.

— Le sieur Jean Sottiaut pour vol de 31 bobines de laine, valeur 100 francs, qu'il a emportées de l'usine Lecoutre à Roubaix où il était employé, est condamné par défaut à 2 mois de prison.

— Le 20 avril dernier, un sujet belge, Jean Debuyst, [illegible] ans, domicilié à Roubaix, rue de Naples, s'est fait pincer avec un sac de cinquante kilos de charbon qu'il venait de dérober sur un wagon en gare de Roubaix. Père de deux enfants et presque aveugle, Debuyst est condamné à 6 jours de prison avec sursis.

Vol et infraction à arrêté d'expulsion. — Le sieur Jean Hoornaert, belge exerçant la profession d'acrobate, nombreuses fois condamné, se faisait héberger le 5 avril dernier par M. Prouvost Charles, 60 ans, laveur, 21, rue des Girondins à Tourcoing. Prouvost lui procura vivres et abri et l'inculpé le remercia en s'enfuyant avec une montre en argent et divers menus objets. 8 mois de prison par défaut.

Vol. — La nommée Maria Vandenberghe, belge, 32 ans, déjà condamnée pour vol en Belgique, a dérobé en février dernier, un matériel sanitaire à Mme Janssens, visiteuse, rue des Charpentiers. Le montant volé dans un débit au coin de la rue de Nouveau-Monde et de la rue du Collège, fut retrouvé après enquête de M. le commissaire de police Doyen, 27, rue de la Paix. Maria Vandenberghe se voit infliger 1 mois de prison.

PETITE CORRESPONDANCE

F.D.M. — Vous pouvez solliciter l'autorisation, sans chance de succès. —— Un petit démobilisé 64. — Adressez votre demande à M. le Préfet, en exposant vos états de service, sans faire allusion à votre passé. —— Un père de famille de 9 enfants. — Refusez le paiement. Laissez-vous attaquer et appelez le comptable comme témoin. —— M.V.C.R. — La réponse à votre question dépend d'une foule de détails que vous ne donnez pas. En principe, un mariage est valable et la succession est régie par la loi américaine. Mais les formalités en France sont régies par la loi française. Vous auriez intérêt à voir un avocat. —— V.G. 44. — Oui, vous pouvez demander une réduction. La gare vous fournira la formule de demande et vous indiquera les pièces à y joindre. —— Christiane anxieuse D. 21. — Le propriétaire accomplit cette formalité pour faire courir le délai de prescription. Vous avez encore 20 jours après ce congé pour protester par huissier. —— M.H. 24. — Si vraiment il s'agit bien d'un gérant à votre service, on ne peut vous inquiéter. —— Henri et Jeanne 386. — Il faut d'abord faire décider le délai par le Tribunal. Le ministère peut agir d'office sur votre demande pour faire courir l'instance et alors vous n'en aurez pas les frais à votre charge.

Une démobilisée. — Il n'y a rien à faire pour le moment. On espère qu'une loi viendra permettre la révision. —— X.Y.Z. — Il faut une autorisation du Tribunal pour céder votre droit au remploi. Voyez un avocat. —— M.V. 52. — Le bail est prolongé de 6 mois. —— P.G. 100. — Non. Vous ne pouvez rien exiger. —— P.B. 124. — Ce sont des avances que vous avez eues; elles sont à valoir sur l'indemnité que fixera la Commission cantonale. Vous avez toujours le droit de compléter votre dossier. —— C.L. 23. — La médaille n'est pas encore créée. Sans doute leur donnera-t-on le droit de la porter puisqu'ils ont combattu. —— P.L.H. — Vous pouvez faire une demande. Adressez-vous à la Mairie, Bureau des naturalisations. —— Dieu, Patrie, Famille. — La loi de finances n'est pas encore votée, il n'y a rien à faire pour l'instant. —— Georges et Fernande. — Vous avez le droit de ne faire connaître votre option qu'après votre majorité, mais vous pouvez devancer. Voyez le Bureau militaire à la Mairie, ou le Bureau de recrutement à Lille. —— L'indécis. — La demande doit être faite au Directeur départemental de l'Enregistrement.

Malade n° 200. — Voyez notre service de publicité, aux bureaux du journal. —— Nouvelle dit Pompe. — Oui s'il s'agit d'une location verbale. Vous avez un délai de 20 jours après le congé donné par le propriétaire. —— 145 Abonné. — Il ne peut sous-louer sans votre autorisation. Assignez au juge de paix en résiliation de location pour inexécution des conditions. —— V.D. 86. — Elles peuvent obtenir une allocation d'attente de pension à demander à la Sous-Intendance de Lille (Service des Pensions). —— Mimile embêté. — Il peut refuser jusqu'à la majorité de sa fille. —— Drapeau. — Voyez le Secrétariat de la Mairie. —— Père ennuyé. — Non, c'est la femme qui y a droit. —— Semar for Ever. — 1. Deux témoins; 2. Non; 3. Oui, aux deux. Vous aurez tous renseignements au Bureau de l'État-civil.

LA VIE SPORTIVE

LE DIMANCHE SPORTIF :

Football-Association

Roubaix. — Amical-Club des Arts contre Sporting-Club Tourquennois, à 3 h. 30, au Parc Cordonnier.

Lille. — Young-Club d'Arras contre Union Sportive de Dunkerque-Malo, à 3 h., Avenue de Dunkerque.

Boxe

Roubaix. — A 4 h. 30, Brasserie des Orphéonistes, place de la Gare, gala de boxe, organisé par l'Académie des Sports.

ATHLÉTISME

L'INTERCLUBS DU RACING-CLUB DE ROUBAIX. — L'interclubs organisé est après-midi par le R.C.R., sur son terrain du Parc Jean Dubrulle, s'annonce comme un éclatant succès, tant par le nombre que par la qualité des engagés. Rappelons qu'il commencera à 3 h. Les courses se succéderont dans l'ordre suivant :

60 mètres scolaire, 100 mètres, saut en hauteur, 800 mètres plat, lancement du poids, 110 mètres haies, saut en longueur, relais de 1.000 mètres (4 coureurs), lancement du disque, relais de 240 mètres scolaire, 1.500 mètres, relais de 1.600 mètres.

Seul le 300 mètres est réservé aux coureurs du R.C.R. qui se disputeront le prix Pierre Cornou, d'une valeur de 100 fr., offert en souvenir du vaillant mort au champ d'honneur. Toutes les autres épreuves sont ouvertes à tous les clubs, y compris les épreuves de 100 mètres et de 110 mètres qui compteront pour le Challenge Valéry Waelès, fondé par l'ancien recordman du R.C.R.

Le Comité du R.C.R., désireux de donner une preuve tangible de sa sympathie aux athlètes, a doté toutes les épreuves de prix importants. Ceux-ci seront distribués à l'issue de la séance, à la tribune d'honneur.

Les coureurs engagés sont instamment priés de se trouver à 14 h. 15 au Parc pour la distribution des dossards et l'élaboration définitive des séries. Tous ceux qui se trouveraient au départ seront remboursés de leur droit d'engagement.

Le prix des places est fixé à 0 fr. 50 et 1 fr. 65, taxes comprises. Les Clubs qui ont envoyé des engagements sont l'Entente Tourquennoise, la Roubaisienne, l'Union Sportive Newilloise, la Jeune France du Lycée de Tourcoing, le R.C.R. etc...

CYCLISME

PARIS-BRUXELLES. — La classique épreuve Paris-Bruxelles (412 kilomètres) se court aujourd'hui pour la onzième fois. Cinquante-trois engagements ont été recueillis par les organisateurs, parmi lesquels ceux de Christophe, Masson, Pelissier frères, Thys, Barthélemy, Rossius, Lambot, L. Heusghem, Mottiat, Scieur, Vandaele, Masselis, Juvenal, Jacquinot, Vermandel, Gothals, Vandenhove. Le départ sera donné à deux heures du matin, à Villiers-sur-Marne.

LE CHAMPIONNAT CYCLISTE DU 1er CORPS D'ARMÉE a lieu aujourd'hui dimanche sur le parcours Lille-Cambrai. Le départ a été donné ce matin à 7 h., à la porte de Douai. Le Dunkerquois Olivier, vainqueur de nombreuses courses professionnelles, est grand favori de l'épreuve.

COURSES A PIED

CERCLE DE SPORTS TOURQUENNOIS. — Dimanche prochain, pour tous les coureurs devant participer aux courses de Lille, réunion au siège à 11 h. très précises au à 11 h. ½, Grand'Place de Tourcoing, station du Mongy.

AUTOMOBILISME

CHAMBRE SYNDICALE DE L'AUTOMOBILE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Fondée en avril dernier, elle compte actuellement plus de 50 membres. Son bureau se compose de : M. Albert Petigny, président; MM. de Nadaillac et Devouges, vice-présidents; M. Lebeau, secrétaire-trésorier; M. Maurice Delesalle, secrétaire-adjoint; MM. Merlin, Bianchi, André Delesalle.

Les personnes qui désirent des statuts sont priées de les demander à M. Lebeau, 174, rue de Paris, à Lille.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Une fête de bienfaisance. — La fête organisée par l'Union Sportive Neuvilloise au profit du Bureau de bienfaisance a attiré dans la commune une foule d'amateurs, malgré le temps maussade et froid. A 15 h., les sociétés de football groupées sur la place communale se sont rendues au terrain en cortège, précédées de la Musique municipale. Après une partie chaudement disputée, l'Olympique Hallinois et l'Union Sportive Neuvilloise firent un match nul, marquant chacune 2 buts. Arbitrage impeccable de M. Florimond Walfaert, de l'A.S.T. Le départ de la course (5 kilom.) fut donné à 18 coureurs appartenant aux différents clubs de la région. Classement : 1. Lictier Paul (E.A.T.), 2e Dobier (T.C.S.R.), 3e Lepers Ernest (E.A.T.), de Dinnemetel, 5e Denis, 6e Lepers Armand, 7e Vandekerkove (E.A.T.), 8e Defendre (T.C.S.R.), 9e Gedderis, 10e Milicamps, 11e Delcourt (T.S.C.R.), 12e Roumeau (F.C.S.R.), 13e Dumayet; 400 fr. de prix en objets d'art et d'utilité ont récompensé les vainqueurs.

Le Comité adresse ici ses chaleureux remerciements aux généreux donateurs de la course, à M. Jean Flipo, président de la Musique municipale, et à son dévoué chef, M. Maquet, ainsi qu'à tous les musiciens. A l'issue de la course un groupe d'enfants de la commune exécuta une série de mouvements d'ensemble, sous la direction du sergent-moniteur, M. Gilbert. La fête s'est agréablement terminée par un bal de famille.

HIPPISME

LES COURSES A AUTEUIL du 12 juin

Prix Bonstronom. — 1. Ortie (Bertaeaux), gag. pel., 23.00, pl., 18.90; 2. Belgian (Fouasuld), pl., 22.50; 3. Hugomart (Haes). — Non placé : Nectar III.

Prix Boy Archer. — 1. Glaris (Legrand), gag. pel., 104.00, pl., 25.00; 2. Coup de canon (Petit), pl., 10.50; 3. Malurino (Delume). — Non placé : Noyon.

Prix de Wild Monarch. — 1. Crapiné (Lancaster), gag. pl., 159.50, pl., 40.00; 2. Rois or (Bertaeaux), pl., 33.50; 3. Captain John (Barré), pl., 27.50. — Non placés : Vendange, Loupy, Mu Beaulé, Sauterie, Dour, Premier C.C., Le Cassot.

Prix Francisco Martin. — 1. Kingden (Lancaster), gag. pel., 21.60, Beauté de cour (Vertecteur), gag. pel. 18.20, dead heat. — Non placé : Nataline.

Prix de Saint-Bazanien. — 1. Héliogobalus (Thibault), gag. pel., 31.65, pl., 21.00; 2. Monastery (Parmentier), pl., 43.00; 3. La Revanche II (Moreau). — Non placés : Harr, Baclée bache, Elle Jacqueline, Dolet II.

Prix Frontin. — 1. Great Sister (Barré), gag. pel., 41.00, pl., 13.00; 2. Bus (Bartholomew), pl., 29.00; 3. Skeeter (Mitchell). — Non placé : Tchad.

COMBATS DE COQS

CROIX. — Ce jour, chez Gourdon, concours. 259674

Renseignements commerciaux

CAFÉS. — Le Havre, 12 juin. — Tendance calme. Ventes 500 sacs. — Juin, 233.25; juillet, 230.00; août, 225.50; septembre, 219.00; octobre, 212.00; novembre, 208.00; décembre, 205.00; janvier, 201.00; février, 199.50; mars, 193.75; avril, 192.25; mai, 189.75.

LAINES. — Le Havre 12 juin. — Tendance calme. Ventes nulles. — Juin, 15.00; juillet, 14.70; août, 14.40; septembre, 14.20; octobre, 13.70; novembre, 13.40; décembre, 13.20.

COTONS. — Le Havre, 12 juin. — Ouverture — Marché régulier. Ventes 200 balles. — Juin, 663; juillet, 679; août, 669; septembre, 659; octobre, 649; novembre, 624; décembre, 622; janvier, 610; février, 605; mars, 600; avril, 597; mai, 596.

— New-York, 12 juin. — Ouverture. — Octobre, 35.47; décembre, 34.45; janvier, 33.77.

— Liverpool, 12 juin. — Clôture. — Juin, 2554; juillet, 2524; août, 2479; septembre, 2429; octobre, 2369; novembre, 2324; décembre, 2287; janvier, 2257; février, 2226; mars, 2194; avril, 2170; mai, 2148.

MARCHÉ DES CHANGES A L'ÉTRANGER du 12

Londres : Sur Paris, 50.00; sur Belgique, 49.20; sur bons hongr. 0.21.32; prêts à court terme, 5 ¼; sur Alexandrie, 97 ½.

New-York : Sur Paris, 762; sur Londres, 390.59; câbles transferts, 395.59; sur Bruxelles, 765.

Genève : Sur Paris, 41.00; sur Belgique, 31.665; sur Londres, 41.90.

Amsterdam : Sur Paris, 21.35; sur Londres, 108.55; sur Belgique, 23.30.

Bruxelles : Sur Paris, 94.87; sur Londres, 49.20.

Rome : Sur Paris, 137.25; sur Londres, 71.

Milan : Sur Paris, 137.25.

CONDITIONNEMENTS

ROUBAIX. — Conditions publiques des matières textiles. — (Boulevard d'Halluin, place Faidherbe). — Soies, 314 kilos; laines peignées, 267.463 kil.; laines filées, fils peignés, 122.588 k.l.; fils cardés, 41.610 k.l.; blousses et laines diverses, 54 kil.; cotons, jute, lin, etc., 93.449 kil. Total, 477.157 kil. — Conditionnement, 2.099 opér.; titrage, 508 opér.; dégraissage, 33 opér. — Le directeur général, J. Delattre.

ETATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 12 juin. — André Dermont, rue Claude-Lorrain, 22. — Eugène Deroo, rue d'Anzin, cour Gérard, 6. — Maurice Storme, rue Cadeau, 27. — Louis Thétart, rue de Naples, 37. — André Thienpont, rue de la Longue-Chemise, cour Paulet, 37. — Camille Tilly, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour de l'Aigle-d'Or, 8. — Suzanne Glorieux, rue de la Pasche, cour Boiet, 18.

Mariages du 12 juin. — Marcel Maussion, sans profession, à Bruxelles, et Marie Durieux, sans profession, rue de Lille, 27. — Victor Decottignies, peintre, rue Bernouwest, 17, et Claire Chastry, sans profession, rue Vaucanson, 15. — Gaston Canleau, teinturier, rue de Roubaix, 76, et Marie Masquelier, sans profession, rue Jouffroy, 63. — Louis Derenne, polier, rue Meyerbeer, impasse Cayé, 2, et Léonie Verlinde, tisserande, rue Meyerbeer, 54. — Auguste Rochelbaum, cordonnier, rue du Tilleul, cour Lefebvre, 2, et Marie Verplancke, sans profession, à Godelaere (B.). — Auguste Holvoet, rattacheur, rue de la Tuilerie, cour Lecomte, 2, et Marie Dumez, confectionneuse, rue Dampierre, 92, cour Caillet, 5. — Henri Dalimesure, fileur, rue de la Paix, 15, et Jeanne Desreux, retordeuse, rue de la Longue-Chemise, 7. — César Cortquiens, aide-magasin, rue de l'Epeule, 16, cour Vernier, 1, et Marie Foulon, tricoteuse, rue de l'Epeule, cour Vernier, 1. — Camille Boudin, turbineur, rue de Bavai, 134, et Rosalie Pillot, éplucheuse, rue du Bavai. — Grégoire Henry, maçon, à Holland, et Léa Hennaux, soigneuse, rue de Maubeuge, fort Lordant 5. — Henri Caillet, employé au chemin de fer, au Havre, et Madeleine Vanclenaphert, mécanicienne, rue du Pretroy, 103. — Léon Dhennaux, chauffeur-conducteur, rue du Marquisat, 7, et Irma Lefebvre, marqueuse, rue du Marquisat, 3. — Albert Leplat, chauffeur d'auto, rue Saint-Jean, 159, et Marguerite Derbaudrenghien, soigneuse, rue d'Espagne, 29. — Omer Temmen, teinturier, rue des Filatures, 7, et Clarisse Dumoulier, soigneuse, rue du Bac, cour Wante, 1. — Georges Farineaux, fondeur, à Compiègne, et Marguerite Wibaut, demoiselle de magasin, rue Nabuchodonosor, 39. — Eugène Glorieux, typographe, rue de la Vigne, 4, et Amandine Bavry, contredame, rue du Saint-Amand, 76. — Marcel Desreux, chauffeur d'auto, boulevard Cambetta, 129, et Philomène Mathieu, sans profession, rue d'Italie, 40. — Alidor Barbaisol, débitteur, rue Bell, 22, et Hélène Deboeuf, sans profession, rue de la Makellerie, maison Isabeau, 1.

Décès du 12 juin. — Roger Vandevelde, 2 mois, rue Cugnot, 49. — Marie-Louise Parmen, 27 ans, rue Newcommen, 8. — Cyrille Lebembre, 43 ans, rue des Trente, 45. — Louis Duplire, 56 ans, rue Scalt., 7, cour Lecomte, 5.

WATTRELOS. — Naissances. — Marie-Louise Defœre, rue Winhoutte, 3. — Rolande Pauwels, 110, rue de l'Industrie. — Marie-Thérèse Dewaele, rue du Petit-Tournai, 5. — Denise Dupont, 285, rue des Trois-Pierres.

Publication de mariage. — Jean Codron, teinturier, et Laure Pluquet, sans profession.

Mariages. — Alphonse Desmet, monteur de chaînes, et Jeanne Vanderberghe, soigneuse. — Jules Vossart, rattacheur, et Elise Caratie, rétordeuse. — Georges Verguchten, tôlier, et Flore Hottere, sans profession. — Auguste Vandelaander, ouvrier serrurier, et Flore Pipart, plafôrière.

WASQUEHAL. — Naissance. — Henri Duquesnoy, impasse Thierghien, 6.

LYS. — Naissance du 12 juin. — Georgette Declercq, rue Hoche, 18.

FLERS. — Naissances. — Emile Harebrouck, section Brenco. — Raymonde Coppens, rue de Lille.

Publication de mariage. — Louis Fromentel, employé, et Léonie Vermeulen, confectionneuse.

Mariage. — Georges Lesul, employé, et Rosine Delbar, employée.

ASCQ. — Mariage. — Georges Dupré, négociant, et Marie-Louise Crucq, sans profession.

BAISIEUX. — Déclarations de naissances. — Jean Delcourt, rue de Lille. — Charles Coppin, rue de Tournai. — Paul Leclercq, rue du Grand-Baisieux. — Oscar Debaisieux, rue du Centre.

Publication de mariage. — Florimond Botteleur, boucher, à Chéreng, et Marie Constant, sans profession, Grand Baisieux.

CYSOING. — Publication de mariage. — Charles Henné, employé de banque, et Adrienne Godefroy, sans profession, à Lesquin.

Décès. — Julie Desaut, 76 ans, impasse du Haut-Fort-Paré.

TOURCOING. — Naissances du 11 juin. — Jules Vandenbulcke, rue du Touquet, 118. — Georges Vanmeenen, rue d'Arcole, 6. — Robert Six, rue d'Ostende, 59.

Du 12 juin. — Jules Houte, rue de Jemmapes, 8. — Madeleine Bouvet, rue Serpentine, cour Roussel, 2. — Du 10 juin. — Marguerite Delbergue, rue de Lives, 43.

Publication de mariage. — Henri Deplancke, contremaître, à Tourcoing, et Marie Debrabandere, à Harlebeke.

Mariages du 12 juin. — Louis Bouskenooghe, électeur en pièces, et Marthe Delahousse, visiteuse de pièces, rue du Flocon, 11. — Jérôme Brunel, couvreur, et Gabrielle Castel, soigneuse, rue de la Croix-Rouge, 203. — Paul Condis, employé, et Lea Lava, employée, rue de Belfort, 61. — Marc Coudeyns, magasinier, et Octavie Deshonnet, tricoteuse, à Neuville-en-Ferrain. — Victor de Haes, jardinier, et Rosine Vanhecquehobt, ménagère, rue de Dunkerque, 162. — Albert Desaval, maçon, et Germaine Delrue, visiteuse, rue du Beau Laurier, 78. — Victor Delberque, ébéniste, et Aurore Obrier, bobineuse, rue des Cinq Voies, 13. — Gaston Depeerinck, mécanicien, et Jeanne Hennebert, encaisseuse, rue du Général-Lazare, 41. — Victor Derayère, rattacheur, et Marie Dujardin, soigneuse, rue des Trois-Pierres, 146. — Maurice Dezanne, garçon boulanger, et Hélène Delporte, couturière, rue de l'Hippodrome, 107. — Eugène Driquancs, électricien, et Valentine Delannoy, couturière, rue des Archers, 19. — Désiré de Bleckt, employé de commerce, et Marthe Van Bruncse, retordeuse, rue de la Passerelle, 29. — Abel Dubois, menuisier, et Pauline Beyens, soigneuse, rue Winoc-Chocqueel, 106. — Gustave Gesquière, chef mécanicien, et Hortense Quintredyck, ménagère, à Tourcoing. — Léon Gyselinck, rattacheur, et Marcelline Dassonneville, soigneuse, rue Buffon, 7. — Henri Havilsle, rattacheur, et Florence Wassenhove, soigneuse, rue de Verdun, 22. — Gustave Lagrand, employé, et Anne Desmet, cafetière, rue de l'Epine, 5. — Jules Lybaert, entrepreneur, et Jeanne Wagnon, doubleuse, rue de Mondagasar, 43. — Albert Vandenbulcke, appréteur, et Florine Kerkhove, retordeuse, rue de Gand, 120. — Cyrille Vanhoyen, boucher, et Léontine Derveaux, couturière, rue de la Fosse, 22. — Louis Verne, échantillonneur, et Maria Millemans, couturière, rue de la Rochelle, 30. — Pierre Verplancke, tisserand, et Marie Mestre, ménagère, rue Montaigne, 14. — Ernest Vienne, employé du chemin de fer, et Julie Duvrin, sans profession, rue Winoc-Chocqueel, 213. — Albert Vlaeminck, employé, et Fernande Delbrouck, sans profession, rue de Renaix, 3. — Jean Witendal, préparateur en pharmacie, et Marie Witendal, retordeuse, rue d'Iéna, 11.

Décès du 11 juin. — Georges Hardy, 24 jours, rue Nationale, cour Vienne, 2.

MOUVAUX. — Naissance. — Giselle Deschamps, rue des Cantons, 5.

Publications de mariages. — Jules Deruw, employé au chemin de fer, et Antoinette Fouque, ménagère, à Mons-en-Barœul. — Henri Graart, visiteur en tissus, et Adrienne Lecomte, visiteuse, à Wasquehal. — Jules Vandamme, journalier, à Halluin, et Gabrielle Duquesnoy, ménagère.

Mariages. — Louis Dastard, entrepreneur de menuiserie, à Poitiers, et Bonnin Gabrielle, sans profession. — Desfontaines Henri, magasinier à Roubaix, et Canterman Jeanne, confectionneuse.

MOUVAUX. — Publications de mariages. — Arthur Bouteville, préparateur en pharmacie, et Marie Berra, sans profession, à Saint-Ouen-Portrieux (Côtes-du-Nord). — Gustave Victor, encolleur, et Rachel Stygelbout, ménagère. — Fernand Vallez, tisserand, à Roubaix, et Aline Herwin, soigneuse.

COMINES. — Déclaration de naissance. — Germain Joseph, section du Vieil-Dieu.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Naissances. — Fille Claude, rue Philippe-de-Girard, 4. — Demas Abel, rue Petite-Hollande. — Moulant J.-B., chemin de Halage, 104. — Marescaux Eugénie, rue Saint-Joseph, 12. — Delahaye Georges, rue Montgolfier, 92. — Vandelannoye Julienne, rue Sainte-Marie, 6.

Publications de mariages. — Leblan Lucien et Rose Jeanne. — Morel Omer et Vanhaecwaert Marie. — Boulanger Georges et Pottier Louise. — Six Emile et Dewailleux Madeleine. — Tanghe Jean et Gedeers Marie. — Simonin Paul et Daisier Marthe. — Auwerghem Théophile et Waxin Louise. — Delcroix Augustin et Cochez Marie.

Décès. — Vandewinnen Joseph, 45 ans, rue Montgolfier, 117.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Naissance. — Jeanne Blanhomme, rue des Femmets, 60.

Mariage. — Sonne Maurice, rattacheur, à Reckem, et Dubosis Gabrielle, rattacheuse, à Neuville.

Décès. — Holvoet Marie-Louise, 71 ans, rue du Chemin-Vert, 115.

COMINES. — Mariages. — Laurideu Jules, 24 ans, rubanier, et Drouez Céline, 25 ans, cartonneuse. — Drouiez J.-B., 24 ans, tisserand, et Manier Mortaine, 26 ans, ménagère. — Deltels Henri, 41 ans, rubanier, et Julia Jossens, 64 ans, ménagère.

Convois Funèbres

M. PLOUVIER, bâtelier, décédé à Deûlémont, le 10 juin 1920, dans sa 69e année, administré des Sacrements. Convoi et Service solennels lundi 14 juin, à 9 h., église paroissiale de Deûlémont. 533542

Mme A. LALLEMAND, née Marie-Louise FERRAIL, décédée à Roubaix, le 11 juin 1920, à l'âge de 27 ans, administrée des sacrements. Convoi et service solennels lundi 14 juin, à 9 heures. Assemblée maison mortuaire, 8, rue Newcommen, Roubaix. 270074

M. FOLLET, bourgmestre d'Herseaux, décédé en son domicile, à la Place d'Herseaux, le mercredi 9 juin dans sa 64e année, administré des sacrements. Convoi et service solennels lundi 14 juin, à 10 h. ½, en l'église Saint-Maur. Réunion à la maison mortuaire (Brasserie), à la Place. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 533464

Messes et Obits

Une messe sera célébrée mardi 15 juin à 6 heures, en l'église St-Christophe, à Tourcoing, pour le repos de l'âme de Mme veuve LEPESQUEUR, née Appoline DERVAUX, décédée à Tourcoing, le 25 mars 1920. Le même jour, à 9 h. 1/2, messe pour M. Gustave LEPESQUEUR, son fils, tombé au champ d'honneur, en novembre 1914. 269666

LE CRÉDIT DU NORD

garantit actuellement l'irréductibilité des souscriptions aux obligations du

Crédit National

5 %, nets à lots

ÉMISES A 485 FRANCS

Garanties par l'État

20 MILLIONS DE LOTS ANNUELS

52090

Le Gérant : Alfred [illegible]. Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 13 juin 1920 N° 192.

Le Fils de l'Espionne

grand roman patriotique

PAR MARC MARIO

— Je viens de là-bas... J'en ai eu du mal pour passer.

— Vous l'avez vu?

— Oui... un instant à peine.

Et tirant de dessous le fichu effiloché qui se croisait sur sa poitrine un pli qu'elle y avait caché, elle le jeta dans la voiture pour aller plus vite, en disant :

— Tenez!... Voilà ce qu'il m'a chargé de vous remettre.

Et elle s'éloigna rapidement, car elle venait d'entendre au loin le teuf-teuf d'une motocyclette que le tournant de la route ne permettait pas d'apercevoir encore.

Elsa s'empara du pli qui était tombé à côté d'elle sur la banquette et, dès que l'auto se fut remis en marche, elle l'ouvrit.

Il contenait une assez longue lettre d'Otto von Draeger, ainsi qu'elle le constata immédiatement par un signe conventionnel qui remplaçait le nom du général du grand état-major, et différents papiers.

L'espionne ne pouvait en ce moment prendre connaissance de ce message, car le texte, en langage secret, avait besoin d'être traduit.

Elle comprit cependant de quoi il s'agissait.

Les papiers qu'elle examinait étaient destinés à Eitel, dont elle préparait l'évasion dès qu'il serait en état de l'entreprendre.

Il y avait un passeport émanant de New-York, au nom de James Gully, sujet américain, et dont le signalement détaillé se rapportait exactement au chef d'escadron des hussards de la mort, et un sauf-conduit au même nom, revêtu du sceau du gouvernement militaire de Paris.

Le moment venu, l'évasion d'Eitel pourrait s'accomplir dans toutes ces conditions de sécurité.

***

Au moment où Petit Vidocq, piloté par Clovis Verlon, arriva à Saint-Raphaël, sa joie fut grande de trouver Mouriès qui l'attendait dans les environs de la gare.

— Ah! Ah! — fit-il en sautant à bas de l'auto qui venait de stopper. — Eh bien! ça y est?

— Cette fois, j'en réponds — répondit l'ancien serrurier.

— Tu as pu trouver le Birmingham?

— J'en ai deux... Mais il a fallu que j'aille jusqu'à Lyon... A Marseille, ils ne tiennent pas cet article-là.

— Il y a longtemps que tu es de retour — demanda encore le chasseur d'espions.

— Depuis avant-hier.

— Je viens de faire une tournée sur le littoral, et j'ai maintenant la conviction absolue que c'est ici que je trouverai ce que je cherche.

— Le poste de télégraphie sans fil?

— Oui, mon vieux!... C'est à la Caronte qu'il se trouve, et je ne peux pas parvenir à comprendre comment il se fait que nous n'avions rien vu...

— En effet... si toutefois vous ne vous trompez pas... — dit Mouriès. — Ce ne peut être qu'un poste expéditeur.

— Non, un poste expéditeur et poste récepteur, j'en ai la preuve.

— Il faut des antennes, des fils... Nous l'aurions bien vu, que diable!...

— Sans doute, nous n'avons pas bien regardé... car le fait est certain... On en a la preuve à la mairie.

— Ah! c'est trop fort tout de même!...

Demain nous saurons à quoi nous en tenir... J'attends Boccatelli et deux agents de la brigade mobile que j'ai demandés et dès qu'ils seront là, je prendrai mes dispositions.

Petit Vidocq donna ses instruction à Clovis.

Il ne fallait pas qu'on le vît près de son domicile.

— Tu vas aller mettre le « tacot » au garage, — lui dit-il, — et puis tu seras libre, je te retrouverai par ici, du côté de la gare, si j'ai besoin de toi demain.

Quand il arriva chez lui, son propriétaire, qui le reconnut sans peine malgré son costume d'officier de marine et qui avait de bonnes raisons pour ne pas s'étonner de cette nouvelle transformation, lui dit :

— Il y a une lettre pour vous. Elle est arrivée à midi.

Avant de l'ouvrir, le limier de la Sûreté générale avait reconnu l'écriture de Baron.

Son agent l'informait qu'une lettre, de Madame Roland-Beaupré à son père était datée par la poste de Senlis, en Saône-et-Loire, et il lui envoyait la copie de cette lettre qui, sans trace apparente de violations de son secret, avait été remise à « M. Starr ».

Baron ajoutait que Franck s'était attaché aux pas du père de l'espionne et il détaillait minutieusement tout ce que celui-ci avait fait aussitôt après avoir reçu cette lettre.

De son côté, son collègue Choisil était immédiatement parti pour Senlis afin de reprendre la filature de Madame Roland-Beaupré.

Quant à lui, il demeurait à Paris, ne relâchant pas la surveillance de l'hôtel de la rue de Lisbonne.

Il n'y avait rien de formellement décisif dans ces nouvelles : et cependant, la satisfaction qu'en éprouva le perspicace limier de la Sûreté générale se traduisit aussi dans l'expression radieuse de son visage.

— Ce qu'il y a dans cette lettre de l'Allemande à son gredin de père, — se dit-il, — doit être certainement fort intéressant... mais en attendant que j'ai trouvé la clef de ce système d'écriture secrète, voilà toujours si ce n'est une preuve, du moins une présomption formelle des louches intrigues de ces deux faux français...

« Quand on prend de telles précautions pour correspondre, c'est qu'on a à se dire des choses que l'on a le plus grand intérêt à cacher. »

Cette clef de la cryptographie dont se servait Elsa et son père, que n'importe pas connu Petit Vidocq pour la posséder.

La traduction de cette lettre et de ce message transmis par T. S. F. dont l'amiral de Tard de lui avait remis une copie le préoccupait à tel point qu'il résolut de l'entreprendre immédiatement et d'y consacrer sa soirée s'il le fallait.

Avant de tenter de s'introduire dans la Caronte il fallait prendre certaines précautions.

Petit Vidocq en chargea Mouriès.

— Tu vas un peu aller voir ce soir ce qui se passe du côté de par là-bas, — dit-il à son agent, — afin de choisir le moment favorable.

L'agent marseillais comprit.

— Il s'agit de s'assurer si l'homme que nous avons vu y est toujours... n'est-ce pas? — fit-il, — et de profiter, s'il est possible, du moment où il sera dehors.

— Cet homme ne doit pas être seul là-dedans, — reprit le chasseur d'espions, — j'ai compris à certains indices que j'ai observés pendant que tu étais à Marseille, qu'il y a au moins une autre personne avec lui.

— En! vous en êtes sûr?...

— J'ai entendu causer.

— Alors il y aura des précautions à prendre.

(A suivre)

Les ANNONCES à paraître le lendemain doivent être remises :
à Roubaix avant midi,
à Tourcoing avant 11 heures.

PUBLICATIONS LÉGALES
AVIS DE SOCIÉTÉS

Avis de Convocation

SOCIÉTÉ DES

Pétroles de Dabrowa

Société anonyme au capital de [illegible] de francs. Siège social : 4, rue Faidherbe — LILLE

Les Actionnaires de la Société anonyme dite : Société des Pétroles de DABROWA, sont convoqués par le Conseil d'Administration en Assemblée générale extraordinaire, à Lille, « Hôtel de l'Europe », rue Basse, n° 30, pour le vendredi 25 juin, à 10 heures.

Ordre du jour :

1. Vérification et reconnaissance de la déclaration notariée de souscription et de versement relative à l'augmentation du capital social;

2. Modification des articles 6 et 7 des statuts.

Pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront déposer leurs titres, cinq jours au moins avant la date de cette assemblée, dans une banque ou chez un agent de change. Le Conseil d'administration. 533266

Études de Me Victor ROUZÉ, Henri ROMBAUT et Félix VANDEWALLE, docteurs en droit, avoués à Lille.

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

COMMUNE DE RONCQ

AU BLANC-FOUR

UNE

Ferme

front au pavé de Lille à Menin d'une contenance cadastrale de 5 hectares 58 ares 60 cent.

Libre d'occupation

A VENDRE

par suite d'acceptation bénéficiaire et après surenchère du dixième.

L'adjudication aura lieu le MERCREDI 23 JUIN 1920, à quatorze heures, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de Justice de ladite ville, salle des Adjudications.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.

Mise à prix par suite de surenchère du dixième : 48,[illegible] francs.

S'adresser pour les renseignements :

1° Au greffe du Tribunal civil de Lille, où se trouve déposé le cahier des charges;

2° A Me Félix VANDEWALLE, docteur en droit, avoué ayant poursuivi la première vente, demeurant à Lille, boulevard de la Liberté, 40;

3° A Me ROMBAUT, docteur en droit, avoué de l'adjudicataire surenchéri, demeurant à Lille, rue Basse, 24;

4° A Me Victor ROUZÉ, docteur en droit, avoué poursuivant la vente sur surenchère, demeurant à Lille, rue d'Angleterre, 58. 53068

Études de Me Maurice JASPAR, docteur en droit, avoué, 12, rue de Tenremonde à Lille, et de Me H. ROMBAUT, docteur en droit, avoué, 24, rue Basse, à Lille.

VENTE
PAR SUITE DE LICITATION

A l'audience des criées du Tribunal Civil de Lille, le MERCREDI 16 JUIN 1920, à 13 heures 1/2.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE

VILLE DE ROUBAIX

Rue des Arts, 15

UNE

MAISON

A USAGE D'HABITATION

Composée de :

Rez-de-chaussée, élevé sur cave, comprenant salon, salle à manger, véranda; cheminée en marbre dans le salon et la salle à manger.

Au premier étage, donnant sur la cour, à gauche : vestibule avec placard en chêne, une chambre à coucher, un cabinet de toilette; à droite : deux chambres à coucher; deux chambres cheminée en marbre.

Au deuxième étage : deux chambres à coucher, un cabinet de toilette.

Au-dessus : chambres de bonne mansardée et grenier.

Dans la cour : bâtiment comprenant : cuisine, arrière-cuisine, buanderie et water-closet. Jardin.

Le tout d'une contenance superficielle d'après titres de trois ares vingt-trois centiares environ.

OCCUPATION. — Cet immeuble est libre d'occupation.

MISE A PRIX : 70,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser :

1° Me JASPAR Maurice, docteur en droit, avoué poursuivant, à Lille, 12, rue de Tenremonde;

2° Me ROMBAUT H., docteur en droit, avoué colicitant, à Lille, rue Basse, 24;

3° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où est déposé le cahier des charges;

4° A Me DUCHANGE, notaire à Roubaix, 9, rue Neuve. 53068

Avis de Convocation

ASSOCIATION CIVILE
DES PORTEURS DE PARTS DE FONDATEUR
DE LA SOCIÉTÉ DES PÉTROLES DE DABROWA

Messieurs les Porteurs de Parts de Fondateur de la Société des Pétroles de DABROWA sont convoqués en Assemblée générale pour le 25 juin 1920, à 11 heures 30, à l'Hôtel de l'Europe, rue Basse, n° 30, à Lille, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport des administrateurs;
2. Modification des articles 11 et 12 des statuts;
3. Questions diverses.

Suivant délibération de l'assemblée générale du 14 mai 1920 et les administrateurs de l'Association Civile en date du même jour, 300 parts nouvelles sur les 6,000 créées ont été attribuées aux porteurs de parts anciennes, à raison de 1 dixième par part ancienne. Chaque porteur de parts anciennes aura donc droit à autant de voix qu'il possède de fois le dixième, à concurrence de 10 voix suivant l'article 62 des statuts.

Le dépôt des titres devra être effectué cinq jours avant l'assemblée chez les banquiers et agents de change.

Messieurs les porteurs de parts sont instamment priés de déposer leurs titres et d'assister à l'assemblée ou de s'y faire représenter afin que, dès la première assemblée, le quorum soit atteint, la délivrance des dixièmes ne pouvant avoir lieu qu'après le vote des propositions figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Des formules de pouvoir sont à leur disposition au siège social et chez les banquiers et agents de change. 521751

Lanificio di Manerbio

Société anonyme au capital de : L. 4.000.000

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le mardi 29 juin 1920, à 9 heures du matin, à MANERBIO, au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration et des syndics sur l'exercice 1919-1920;
2. Discussion et approbation du bilan et du compte profits et pertes au 30 avril 1920. Répartition des bénéfices;
3. Élection des trois syndics effectifs et des deux suppléants; détermination de leur rémunération;
4. Tirage au sort des obligations à amortir;
5. Attribution de la réserve spéciale.

Les actionnaires, pour avoir droit à assister à l'assemblée, devront avoir déposé leurs actions au plus tard, le 23 juin, au Credito Italiano, à Milan, ou au Crédit du Nord à Roubaix.

Dans le cas où la société ne réunirait pas le nombre d'actions nécessaires pour délibérer valablement, la seconde assemblée aurait lieu le lendemain, à la même heure et avec le même ordre du jour.

Pour la seconde assemblée, les actionnaires devront avoir déposé leurs actions le 25 juin au plus tard. 521654

Le Conseil d'administration.

Suivant acte sous seings privés en date du huit juin 1920, enregistré à Tourcoing (successions), le 9 du même mois, folio 11, case 133,

M. Théophile MOUTON-PICARD, négociant, demeurant à Roubaix, boulevard Gambetta, n° 209.

Et Madame Gertrude FLIPO, veuve en premières noces de M. Martin DELLICOUR, négociant, avec lequel elle demeurait à Tourcoing, rue du Conditionnement, n° [illegible]

Après avoir rappelé : que la société en nom collectif constituée suivant acte sous seings privés en date à Tourcoing du 9 juin 1911, enregistré à Tourcoing (successions), le [illegible] juin 1911, folio 81, numéro 853, entre M. MOUTON-PICARD et M. Charles LEROUX, sus-nommés, sous la raison sociale : « Ch. Leroux et Th. Mouton », avec pour objet le commerce des déchets de laines et de coton, et siège social à Roubaix, 209 bis, boulevard Gambetta;

Que M. LEROUX est décédé à Tourcoing, le 19 octobre 1915, conformément à l'article 14 des statuts sa veuve a continué la société;

Que Madame veuve LEROUX née FLIPO, s'est remariée avec M. DELLICOUR, le 28 novembre 1919, par suite la société s'est trouvée dissoute.

Ont déclaré que, vu les circonstances, il n'avait pas encore été procédé à la liquidation de ladite société, et que, voulant y procéder, ils nomment pour liquidateur M. Jules POTENCIER, ancien notaire, demeurant à Tourcoing, rue Pasteur, n° 1[illegible], lequel aura les pouvoirs les plus étendus tant pour la gestion et l'administration active et passive de la société que pour la réalisation de l'actif social et le règlement du passif.

Des originaux dudit acte ont été déposés le 12 juin, l'un au Tribunal de Commerce de Roubaix, et l'autre au Greffe de la Justice de Paix des cantons Est et Ouest de Roubaix.

Pour extrait et mention :
Signé : Th. Mouton-Picard,
G. Dellicour,
M. Dellicour. 533264

Nos bureaux sont fermés le dimanche. 43028

IMMEUBLES
A vendre ou à louer

Étude de Me Jules PARMENTIER, notaire à Mouscron

Le JEUDI 17 JUIN 1920, à 10 heures précises du matin, au prétoire de la Justice de Paix, rue St-Pierre, à Mouscron.

Adjudication définitive

SANS RETENUE

DE SEPT

MAISONS

et 19 hectares 12 ares 05 centiares de TERRES, à Dottignies, Luingne, Espierres, Reckem, Herseaux, Estaimpuis, Wattrelos et Mons-en-Barœul.

Sur la mise à prix totalisée de [illegible] francs. 531236

Étude de Me BIGO, notaire à Marcq-en-Barœul

A vendre publiquement

LE JEUDI 24 JUIN 1920 à 9 heures, en l'étude MARCQ-EN-BARŒUL

Premier lot : A l'angle du Comte de l'Église Saint-Vincent-de-Paul et de la ruelle de l'Église.

DEUX

MAISONS

DONT UNE BOUCHERIE

La boucherie louée par bail 800 fr. par an; la deuxième maison libre.

Mise à prix : 12,000 francs

Deuxième lot : A l'angle de la ruelle de l'Église et de la rue du Riez.

DEUX

MAISONS

à louer l'une 95 fr., l'autre 15 francs.

Mise à prix : 4,000 francs

Dommages de guerre compris. 53531

Le LUNDI 14 JUIN 1920, à 3 heures très précises, Me BAYART, notaire à Roubaix, rue Neuve, 17, procédera en son étude, à l'adjudication publique et volontaire de

3 MAISONS

à Roubaix, rue Newton, n° 34, 36, 38, dont une avec atelier à usage de serrurerie, libre d'occupation; une autre libre après-guerre, et la troisième louée avant-guerre.

(Voir les affiches). 53288

Études de Me Jules PARMENTIER, notaire à Mouscron, et Jules RALPSAET, notaire à Dottignies.

Le JEUDI 24 JUIN 1920, à 4 heures de relevée, chez M. Paul Hasel, cabaretier à Herseaux-Gare, près du bureau des Douanes.

Adjudication définitive

D'UNE

MAISON

à usage de commerce, située à TOURCOING, rue Molière, n° 5, occupée par Mme la Bourse, à raison de 37 fr. le mois.

Mise à prix : 1.000 francs

ET DE TROIS

MAISONS

situées à ROUBAIX, rue Morney, n° 4, et rue Desbonnets, n° 1 et 3, occupées respectivement par MM. Plomheuse, Rommens et Seghers, à raison de 15 fr., 18 fr. et 20 fr. le mois.

Mises à prix : 5.000 fr., 3.000 fr. et 2.000 fr. 5331

Étude de Me FONTAINE, docteur en droit, notaire à Roubaix.

CINQ MAISONS

d'habitation, dont une libre de suite, sises à Wattrelos, rue de Tourcoing, n° 43, 45, 47 (deux sans numéros sises derrière), avec le droit à l'indemnité pour dommages de guerre.

A VENDRE

par adjudication, le LUNDI 14 JUIN 1920, à 2 heures, à Roubaix, rue Saint-Georges, n° 33, en l'étude de Me FONTAINE, notaire. 58456

Études de Me André BAYART, notaire à Roubaix, 17, rue Neuve, et de Me PRÉVOST, notaire à Lille.

Le MARDI 29 JUIN 1920, à 3 heures très précises, en son étude, Me BAYART, notaire à Roubaix, procédera à l'adjudication de :

I. — UNE GRANDE

MAISON

d'habitation avec jardin, à Roubaix, boulevard de Paris, n° 37. Libre d'occupation. Vastes dépendances pour garage, écurie, etc.

Mise à prix proposée : 180,000 francs.

II. — UNE

MAISON

d'habitation avec vaste magasin pouvant servir de garage, à Roubaix, rue St-Maurice, n° 36. Libre d'occupation.

Mise à prix proposée : 25,000 francs.

Pour renseignements et visiter s'adresser à Me Bayart, notaire. 53754

Étude de Me Frédéric DEVAUX, notaire à Tourcoing, successeur de Me THERY.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le LUNDI 14 JUIN 1920, à 14 heures précises, à Tourcoing, en l'étude de Me DEVAUX, notaire, rue du Tonnel, n° 16, de

DEUX

MAISONS

l'une, rue Parmentier, n° 60, et l'autre rue du Château, n° 28.

S'adresser pour tous renseignements et pour visiter, à Me DEVAUX, notaire. 54888